

# ATLAS de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Papillon Myrtii. Photo : Karl Gillebert

Connaître et préserver  
la faune et la flore locales

Dans le cadre du plan de relance, l'Office français de la biodiversité a lancé un appel à candidature pour créer des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Avec l'accompagnement du Parc naturel régional, et grâce au soutien de la Communauté de communes du Pays de Lumbres et de la Communauté de communes Pays d'Opale, 5 communes du territoire se sont portées candidates et ont été retenues. Aux côtés de naturalistes professionnels, les habitants qui le souhaitent pourront enrichir les Atlas grâce à leurs propres observations.

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Atlas de biodiversité communale (ABC) est **un document qui recense et cartographie les espèces de faune et de flore présentes sur le territoire d'une commune. Ce document permet de les mieux les connaître, de les préserver et de les valoriser.**

Toute une démarche collective d'observation et de comptage est mise en place pour le réaliser. Ce document donnera **une photographie du patrimoine naturel d'une commune.**

Ce « recensement » d'une durée de 2 ans se fonde sur **deux approches complémentaires :**

- **une approche experte** menée par des naturalistes professionnels qui étudieront des groupes tels que la flore, les insectes, les oiseaux, les amphibiens, les chauves-souris.
- **une approche citoyenne** qui invite les acteurs de la commune (habitants, associations, artisans, chasseurs, agriculteurs...) à partager leurs observations lors de promenades ou dans les jardins.

## 5 COMMUNES

ont été retenues pour ce projet :

- Bainghen
- Bouvelinghem
- Courset
- Hesdigneul-lès-Boulogne
- Seninghem

Les communes représentent une échelle intéressante pour expliquer les mécanismes et enjeux de la biodiversité. En effet, c'est l'occasion d'**observer une biodiversité de proximité**. La présence de cette biodiversité renforce le lien des habitants avec la nature et améliore leur cadre de vie.



*La salamandre tachetée aime sortir la nuit. On peut l'observer par une nuit pluvieuse d'août, mais aussi dès les premières soirées humides du printemps. (Photo : S. Mézière)*



*Le pic vert se reconnaît à son beau plumage. On peut l'entendre dès le mois de février. (Photo A. Gilles)*



*Un exemple courant : les fourmis dispersent les graines de violettes ou de primevères, la commune est de plus en plus fleurie !*

# LES 3 OBJECTIFS

## DES ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

### 1 AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES

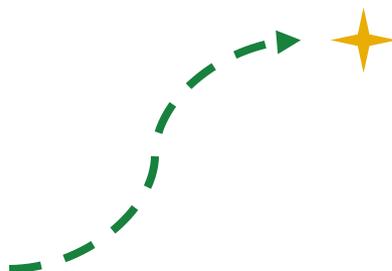
Pour les espèces déjà observées sur la commune, l'atlas permet **d'en étudier l'évolution et de mieux les comprendre.**

Par ailleurs, en réalisant un ABC, il arrive que l'on découvre **la présence d'une nouvelle espèce sur un territoire donné.**

### 3 CRÉER UNE DYNAMIQUE COMMUNE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Une fois l'état des lieux dressé par les spécialistes, des actions sont proposées à la commune pour favoriser la biodiversité. Les habitants sont invités à partager leurs idées.

Cela permet que chacun puisse prendre part à **l'amélioration du cadre de vie de sa commune et donc à la réflexion autour des aménagements futurs.**



*Ces connaissances pourront être prises en compte dans des cas très concrets : aménagements, plantations, création d'espaces de biodiversité, etc.*

### 2 PARTAGER DES CONNAISSANCES ET SENSIBILISER

La démarche est collective. **Tous les acteurs de la commune sont invités à y participer .**

Cette participation citoyenne multiplie les chances d'observations, permet **d'impliquer les volontaires et de les sensibiliser à la biodiversité qui se trouve près chez eux.**



*Les promenades hivernales de janvier sont une bonne occasion de trouver un peu de gui.  
(Photo : S. Mézière)*

# LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : UN BINÔME PARC - HABITANTS

La démarche de recensement  
va durer **2 ANS**.

- Pendant ce laps de temps, **des professionnels**, experts de la biodiversité, arpenteront les chemins du village pour inventorier la faune et la flore.
- Parallèlement, **des habitants volontaires** seront sollicités. Ils peuvent agir de différentes manières :

**En observant leur environnement chez eux !**  
Jardinet, jardin ou grande propriété, quelle que soit la taille du terrain, de belles observations peuvent être réalisées !

**En partant se promener !**  
La promenade est un moment privilégié pour observer la nature et les espèces animales et végétales que l'on croise en chemin.



Bien connu, le hérisson se fait pourtant de plus en plus rare.  
(Photo : A. Boulanger)

★ Si les habitants les croisent en chemin, qu'ils n'hésitent pas à leur poser des questions ! Sous condition du nombre, il sera même possible de les accompagner



En été, c'est le moment de partir à la recherche de la grande sauterelle verte.

(Photo : S. Mézière)

★ Il n'y a pas de « petite observation » : toute remontée d'information est utile et peut même s'avérer très précieuse.

De même, nul besoin d'être un expert. Une photo, une date et un lieu d'observation suffisent !

# LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : JE VEUX PARTICIPER !

**Pour participer aux Atlas de la biodiversité,  
c'est facile.**

Ni inscription, ni formulaire à remplir. La démarche est gratuite, ouverte à tous, sur la base du volontariat.

**1** CHEZ SOI OU EN PROMENADE,  
OUVRIR SES YEUX

**2** PRENDRE EN PHOTO LES ESPÈCES ANIMALES  
OU VÉGÉTALES QUE L'ON RENCONTRE

**3** ENVOYER LA PHOTO, SON NOM ET SON PRÉNOM,  
LA DATE ET LE LIEU D'OBSERVATION

- par mail à l'adresse suivante :  
**observateurs@parc-opale.fr**
- par courrier, sur papier libre, à déposer dans  
la **boîte aux lettres de la mairie**. Mentionner  
« Atlas de la biodiversité communale »
- par téléphone au **03 21 87 90 90**  
(Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale)

**4** PARTICIPER, SI ON LE SOUHAITE,  
AUX ANIMATIONS DÉDIÉES

Elles peuvent avoir lieu dans sa commune ou dans une des autres communes qui participent aux ABC !



*Le Grand Bombyle, est une espèce de mouche qui ressemble à s'y méprendre à un bourdon. (Photo : B. Sarazin)*



*L'Ophris abeille, cette belle orchidée, offre ses plus beaux atours au mois de juin. (photo: G. Flohart)*



*Plusieurs fois dans l'année, le Parc naturel régional invitera les volontaires à rechercher une espèce en particulier.*

*Surveillez bien les sites internet de la commune, du parc ([www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)) et la page Facebook du Parc!*

# LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ :

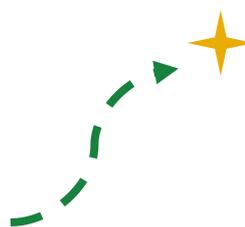
## DES ANIMATIONS ET DES ACTIVITÉS

Ces deux années d'observations et de recensement de la biodiversité seront ponctuées **d'animations et d'activités sur le terrain, proposées par le Parc naturel régional et ses partenaires**

Les habitants des différents villages seront invités à **partager leurs expériences et leurs découvertes** au cours d'ateliers et d'animations communes.

Il y aura ainsi :

- Des **sorties guidées**
- Des **randonnées nature** pour inventorier la faune et flore tout en marchant
- Des **conférences** sur des espèces méconnues
- Des **temps de restitution** publique des inventaires et de vos observations



*Des interventions se dérouleront aussi dans les écoles.*

*Des expositions seront mises à disposition.*



*Au mois de mai, c'est le moment de chercher le magnifique papillon Machaon. (Photo : S. Mézière)*



*Le lézard vivipare fait son apparition au mois d'avril. (Photo : S. Mézière)*



*En novembre, le fusain d'Europe nous offre de belles couleurs. (Photo : S. Mézière)*

# POUR ALLER PLUS LOIN

## LA DOCUMENTATION

### Guide des ABC du ministère de l'environnement

Un guide des ABC est disponible sur le site internet du Ministère de l'environnement.

### Plantons le décor : les variétés locales de fruit et légumes

Tous les produits | Plantons le décor ([plantonsledecor.fr](http://plantonsledecor.fr))

### Système d'Information Régional sur la Faune

Pour visualiser les observations des 30 derniers jours dans le Nord et le Pas-de-Calais (et peut-être sur votre commune)

<http://www.sirf.gon.fr/>

### Système d'information sur la Flore

Digitale 2 : <https://www.cbnbl.org/digitale2>

## LES PARTENAIRES



## LES COMMUNES PARTICIPANTES



Commune de  
Bainghen



Commune de  
Bouvelinghem



Commune de  
Courset



Commune de  
Hesdigneul-lès-Boulogne



Commune de  
Seninghem

# CHAQUE MOIS, UNE ESPÈCE À OBSERVER !



JANVIER : le gui (Photo : S. Mézière)



FEVRIER : le pic vert (Photo A. Gilles)



MARS : le Grand Bombyle  
(Photo : B. Sarazin)



AVRIL : le lézard vivipare  
(Photo : S. Mézière)



MAI : le papillon Machaon  
(Photo : S. Mézière)



JUIN : l'Ophris abeille  
(Photo : G. Flohart)



JUILLET : la grande sauterelle verte  
(Photo : S. Mézière)



AOÛT : la salamandre tachetée  
(Photo : S. Mézière)



SEPTEMBRE : le hérisson  
(Photo : A. Boulanger)



OCTOBRE : le papillon Vulcain  
(Photo : S. Mézière)



NOVEMBRE : le fusain d'Europe  
(Photo : S. Mézière)



Et vous ?

Quel est votre calendrier  
d'observations de la nature ?



DECEMBRE : la grive litorne  
(Photo : S. Mézière)